

Département
de la MOSELLE

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Nombre des Conseillers
élus : **15**

en fonction : **14**

Conseillers présents : **11**

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 02 juillet 2024

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. BERGER Laurent ; M. Jean-Marc SINDT ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; M. RISCH Jérôme ; Mme MARCK ép SCHMIT Christelle ; M. KOP Patrice

Présent par procuration : Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. SINDT Jean-Marc
Mme DELAPORTE Marjorie donne procuration à M. RISCH Jérôme
M. HILD Didier donne procuration à M. Alain SINDT

Point Supplémentaire : demande de concession dans le cimetière communal

Monsieur le Maire présente le courrier de M. MORANT Jean-Luc demeurant 1 A rue Haute à Kerling-Lès-Sierck demandant une concession d'une place (2 m X 1 m) dans le cimetière de Kerling-Lès-Sierck.

VU la délibération N° 8 du conseil municipal en date du 15/09/2020, le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide d'accepter la demande de M. MORANT Jean-Luc, pour la concession N° 017 pour une durée de 30 ans dans le cimetière communal selon les tarifs applicables et charge Monsieur le Maire de donner suite à cette demande.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 02 juillet 2024

Le Maire, Guy HOCHARD



MAIRIE DE KERLING LES SIERCK
Kerling-Lès-Sierck
MOSELLE(57)

Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20240702-PS02072024-DE
Date de télétransmission : 04/07/2024
Date de réception préfecture : 04/07/2024